

Le **premier résultat positif** de notre débrayage de jeudi dernier est la discussion sur les salaires n'est pas close alors que la DRH voulait en avoir terminé pour cette année.

Pour la CGT, cette reprise de discussion ne peut avoir pour base que la demande exprimée lors du débrayage. **C'est à dire une augmentation de salaire immédiate de 200 euros pour tous.**

Augmentation largement permise par les possibilités financières de l'entreprise comme chacun le sait en lisant les messages de la direction.

Et surtout possible immédiatement car en répartissant de la même façon pour tous la somme globale prévue pour les augmentations en 2007, cela ferait déjà pour chacun une augmentation de plus de 160 euros bruts chaque mois.

**Mais la DRH n'a pas voulu répondre à notre demande, l'a ignoré dans la discussion et s'est limitée à des annonces de détail.**

**Tout d'abord, elle n'a pas eu un mot pour les cadres.**

Elle se targue même de les avoir satisfaits puisqu'elle note que le mécontentement est porté principalement par les salariés non-cadres de production à qui elle dit vouloir faire part de nouvelles propositions.

Ainsi elle démontre que la condition nécessaire pour améliorer notre salaire est de rompre avec le silence et de nous faire entendre voire arrêter le travail.

Une remarque utile dont nous devons tous prendre bonne note et qui devrait lever le doute pour tous ceux qui ont jusqu'à aujourd'hui hésité à nous rejoindre.

**Quant aux autres salariés, elle s'est cantonnée à des modifications mineures pour un peu moins d'une centaine de salariés.**

- **Pour les classifications jusqu'à 5.1, il y aurait une augmentation minimale composée de l'AG et de l'AI dont le montant serait de :**
  - 54 euros jusqu'à un salaire de 2000 euros
  - 55 euros pour un salaire de 2001 à 2100 euros.
  - Soit de 3 à 4 euros de plus qu'avant.

- **Pour les 5.2 et 53.**

Rappelons que le principe consistant à priver des salariés de toute augmentation individuelle est maintenu..

- Augmentation minimale de 50 euros (proposition inchangée) pour un salaire de
- Pour ceux qui ne voient pas leur prime d'ancienneté varier, Augmentation de la masse salariale d'1/1000<sup>ème</sup> . Ce qui ne ferait que 2 euros pour un salaire de 2000.

**Concernant la prime d'équipe :**

Augmentation de la prime du matin d'un centime d'euro (1 salarié concerné) et de 4 centimes pour celle du soir.

**Tout cela est bien modeste et éloigné de notre demande.**

Mais personne ne peut en être surpris.

La direction qui se refuse à prendre en compte notre demande, saupoudre à moindre frais, pour tenter de nous diviser en catégories aux intérêts spécifiques.

**Elle ne nous laisse pas choix que de réaffirmer que le compte n'y est pas et que notre demande est toujours d'actualité.**

Jusqu'à présent, notre action a abouti à l'attribution :

- D'une prime pour tous de 250 euros en mai prochain.
- D'un montant minimum d'augmentation pour ceux qui en auront une.
- D'une augmentation tous les 12 mois pour les cadres position 1 et 2.

C'est positif mais pas suffisant.

**Alors puisque la direction nous a fait comprendre qu'elle ne satisferait pas ceux qui ne disent rien. Haussons le ton !**

Et pour cela nous vous invitons à décider d'un nouvel arrêt de travail